



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonds d'action sociale

Question écrite n° 49927

Texte de la question

M. Jean-Pierre Calvel attire l'attention de M. le ministre délégué à la ville et à l'intégration sur les préoccupations légitimes de certaines associations quant à la réforme du fonds d'action sociale. Les procédures du FAS sont compliquées, pour exemple, la réforme des procédures de traitement des dossiers a justifié une circulaire d'application de trente-six pages, et va générer une augmentation des exigences administratives allant à contre-courant des incitations à la simplification des procédures souhaitées dans le cadre de la réforme de l'Etat. Il lui demande s'il compte aller vers une réforme du FAS qui viserait à une simplification des procédures et le rapprochement entre l'administratif et l'intervention sociale, afin de soutenir les actions d'intégration développées, garantir et accélérer leur financement.

Données clés

Auteur : [M. Calvel Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49927

Rubrique : Etrangers

Ministère interrogé : aménagement du territoire, ville et intégration

Ministère attributaire : aménagement du territoire, ville et intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1500